



**SOUS-PREFECTURE DE TORCY**



**Bureau des Actions Interministérielles  
et des Relations avec les Collectivités Locales**

Affaire suivie par : Françoise BERNARDI  
☎ : 01.60.95.59.50 Fax : 01.60.95.59.46  
Courriel : francoise.bernardi@seine-et-maine.pref.gouv.fr

Torcy, le **19 NOV. 2009**

Le Sous-Préfet de Torcy

*Recommandé AR  
AA 006 256 1427 9*

À

Monsieur le Maire de BUSSY SAINT GEORGES

**OBJET :** Contrôle de légalité - délibération n° 2009/10/4105 du 13 octobre 2009 -  
Organisation d'un tournoi de golf et prise en charge.

Vous m'avez adressé le 19 octobre 2009, pour contrôle de légalité, la délibération par laquelle le conseil municipal a décidé la prise en charge par la commune des frais d'organisation d'un tournoi de golf du « Club des golfeurs chinois de France », pour un montant de 8 115,00 euros TTC.

En premier lieu l'opportunité de la prise en charge financière de ce tournoi me paraît contestable au regard de l'état des finances communales, celle-ci n'entrant pas dans la catégorie des dépenses obligatoires que le budget de la collectivité peine déjà à honorer.

Je me réfère en cela au courrier du 28 septembre 2009 que je vous ai adressé concernant le mandatement d'office demandé par EPAMARNE pour la dette communale (annuité 2008) envers l'établissement public d'aménagement.

En dernier lieu, le motif de la prise en charge totale du tournoi, à savoir tel qu'indiqué dans la délibération : « la promotion du territoire communal auprès d'investisseurs étrangers dans le cadre d'éventuels implantations d'entreprises », ou « en vue d'étendre son tissu économique », semble d'un intérêt direct local très aléatoire.

Aussi, je vous remercie de faire procéder au retrait de cette délibération, au dernier motif de l'insuffisance d'intérêt communal direct dans la prise en charge des frais liés à cette manifestation.

A défaut, je me verrais contraint de proposer à M. le préfet de déférer l'acte au juge administratif.

Michel JEAN JEAN

Cabinet du Maire  
Courrier transmis

Original pour action :

*DAF*

copie pour éléments de réponse :

Copie pour information :

*HARINIXL*

**COPIE A :**

- M. le Préfet de Seine-et-Marne (DRCL)
- M. le Receveur des finances de Meaux
- M. le Trésorier de BUSSY-SAINT-GEORGES

Adresse postale : 7, rue Gérard Philippe - Torcy - 77204 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 1  
Téléphone : 01 60 95 59 77 - Télécopie : 01 60 95 59 79 - Courriel : sous-prefecture-de-torcy@seine-et-maine.pref.gouv.fr  
Internet : www.seine-et-maine.pref.gouv.fr